

Salaires impayés des travailleurs, valse des liquidateurs...

Que cache la liquidation inachevée de Gealco ?

En faillite depuis 2006, l'EPE, actuellement sans administrateur, a déjà consommé deux liquidateurs sans jamais parvenir à clôturer l'opération de liquidation.

La gestion approximative des entreprises publiques du secteur du bâtiment continue d'empoisonner la vie des travailleurs qui, même après dissolution de certaines d'entre elles, demeurent otages des interminables procédures de liquidation. Cette fois-ci, ce sont les employés de l'EPE Général algéroise de construction (Gealco) qui le vérifient à leurs dépens. La prononciation de la liquidation de la société remonte pourtant à...septembre 2006, mais les sept employés maintenus en poste n'ont pas perçu leur rémunération, et ce, depuis janvier 2016, soit 19 mois de retard. Il s'agit de quatre agents de sécurité, d'un responsable de la sécurité, ainsi que de deux "cadres" responsables des finances et du personnel. Après avoir adressé des écrits au liquidateur, les concernés ont alors déposé une plainte auprès de l'inspection du Travail qui a dressé des PV de non-réconciliation entre les deux parties en conflit, en raison de l'absence répétée des représentants de la direction de cette EPE. Cette crise de versement des salaires a été déjà vécue en 2015, rappellent les employés qui ont pris attache avec la rédaction pour alerter les pouvoirs publics sur leur triste sort. Signalons, au passage, que cette EPE dissoute, qui, depuis le 30 juin dernier, est sans administrateur chargé de la dissolution, a déjà consommé deux liquidateurs, sans jamais parvenir à en finir et clôturer du coup ladite opération. Le premier liquidateur désigné par l'Algérienne de réalisation et de construction du Centre (ALRECC), en tant que propriétaire, qui relève, pour sa part, du groupe public Indjab, n'est autre que Hadjal Abdelkader qui a passé 10 ans à la tête de l'EPE, sans jamais parvenir à finaliser l'opération de dissolution.

En janvier 2017, un autre liquidateur a été nommé en la personne d'Achour Remati. Mais celui-ci a préféré partir le 30 juin dernier. "Mon contrat de liquidateur de 6 mois a expiré le 30 juin. Donc, je ne suis plus habilité à parler de Gealco. Adressez-vous aux propriétaires de l'EPE qui sont l'ALRECC et le groupe Indjab", nous a-t-il expliqué. Il faut savoir, néanmoins, que Gealco ne compte, à présent, en termes d'actifs, que son siège situé à Oued Romane, dans la commune d'El-Achour, sur les hauteurs d'Alger. Les autres sites, tels que celui de Réghaïa, ont été cédés par les Domaines, propriétaires du foncier et du matériel (engins et autres), qui ont tout vendu aux enchères. Lors de notre passage au siège de l'entreprise, deux agents de sécurité Zerig El-Gharbi et son collègue Cherfaoui Ahmed étaient en poste et veillaient scrupuleusement sur les lieux qui abritent encore les archives de l'EPE. Malgré les 19 mois sans salaire, les deux gardiens du "temple" ne désespèrent pas de voir le bout du tunnel. Ils nous ont confié d'emblée qu'ils n'ont pas pris de récupération depuis 3 mois, et leurs familles respectives sont à M'sila et à Birine (Djelfa). "Il m'est impossible de rentrer chez moi à Birine. Je préfère attendre encore ici à Alger que de partir sans argent. Ma famille (mon épouse et mes trois enfants) a contracté des dettes chez les épiciers et les commerçants de Birine", se plaint M. Cherfaoui,

qui affirme souffrir d'un diabète de type 2. Abordant la situation de ses enfants, il éclate en sanglots quand il évoque le cas de son fils, cardiaque, âgé d'à peine six ans. "J'aurais bien voulu le ramener à Alger pour lui faire subir un contrôle chez son cardiologue, mais faute de moyens financiers, je n'ai pas pu le faire", regrette-t-il. Il est ensuite relayé par son collègue Zerig El-Gharbi, qui nous fera savoir, pour sa part, qu'il n'est pas allé chez lui depuis plus de trois mois. "Mois aussi je ne pouvais pas partir chez moi à M'sila, sans argent. Tous les commerçants là-bas m'attendent pour régler mes dettes. Je dois rester ici, à Alger, et attendre que la situation se débloque", assure-t-il. Outre leurs arriérés de salaires de 19 mois, les deux agents réclament également le paiement de dix mois de congé. Du côté du propriétaire de Gealco, M. Bouchakour, responsable de la cellule de dissolution des EPE au niveau de l'ALRECC, estime que le problème des salaires impayés s'explique par deux raisons. "Premièrement, relève-t-il, les 7 travailleurs en question refusent de signer leurs contrats de travail,

donc le liquidateur ne pouvait leur verser leur rémunération.” D’après lui, la deuxième raison est liée au fait que l’ancien liquidateur Hadjal Abdelkader a augmenté les salaires sans, toutefois, consulter le propriétaire de l’EPE dissoute. “Vu que les indicateurs de la trésorerie de Gealco sont au rouge, ce sont les Domaines en tant que propriétaire du foncier qui assureront leurs salaires. Mais les Domaines ont rejeté les augmentations faites par l’ancien liquidateur”, a affirmé la comptable au niveau de la cellule.

Cependant, les travailleurs de l’EPE en liquidation refusent de signer le contrat de travail, puisque ce sont des agents permanents. “Nous sommes des permanents, nous n’avons pas besoin de nouveaux contrats. Ils sont en train de nous faire du chantage”, dénoncera M. Cherfaoui. Et de s’interroger : “Pourquoi le liquidateur Remati a-t-il fini par jeter l’éponge ?” Pour M. Bouchakour, “la démission de M. Remati Achour n’est pas encore notifiée. Il vient juste de nous envoyer un écrit pour annoncer son retrait. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire de l’EPE sera bientôt tenue pour désigner un nouveau liquidateur”. Pendant ce temps, les travailleurs continuent de subir une situation intenable, étant sans salaire depuis bientôt 20 mois.

H. H.